

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
PACA



A retenir



BLE DUR

Stades: secteurs précoces, de Narbonne jusqu'à la Camargue : pour Anvergur, stade Z42 (entre dernière feuille étalée et épiaison) pour des semis de mi-octobre, à F2 définitive qui pointe pour des semis de mi-janvier.

Secteurs tardifs : Alpes de Haute-Provence et Nord Gard : stade épi 1 cm pour les semis tardifs de janvier à F1 qui pointe pour les semis de mi-octobre. .

Maladies fongiques: alerte rouille jaune et rouille brune. Des nouveaux foyers et des repiquages de rouille jaune sur les parcelles où les premières observations ont été faites il y a un mois. Apparition de la rouille brune dans l'ouest Hérault et dans le secteur d'Aix en Provence.

Virus : Apparition de dégâts de JNO sur semis d'automne et de janvier dans la Vallée du Rhône et dans les Alpes de Haute Provence.

BLE DUR

• Stades phénologiques et état des cultures

Dans la partie la plus précoce: de Narbonne à Nîmes en passant par la Camargue, les blés de la variété Anvergur et RGT Voilur semés entre le 10 et le 17 octobre commencent à épier. Les blés semés à une date plus « classique » du 20 octobre à mi-novembre ont la dernière feuille étalée.

Les blés de mi-décembre sont à F1 qui pointe, et les blés semés début à mi-janvier ont la F2 qui pointe.

Dans les zones plus froides et tardives (Alpes de Haute-Provence, Nord Gard), les semis de mi-octobre ont la F1 qui pointe et ceux de fin octobre/début novembre ont la F2 qui pointe. Les semis de début janvier sont à épi 1 cm.

• Rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

De nouveaux foyers de rouille jaune sont à signaler : A Béziers (34) sur du blé dur de la variété Relief au stade Z50 (barbe qui pointe) ainsi que sur du blé tendre sur les variétés Solehio et Solindo. A Marguerittes (30) elle a été observée sur les variétés de blé tendre Nogal, Solehio et Rubisko sur la F2 et la F3 définitives. Sur blé dur, elle est présente sur la F3 de la variété RGT Voilur. A saint Maximin (30) elle a été trouvée sur la variété RGT Voilur au stade Z 33 et elle est de manière générale présente dans l'Uzège.



Pustules de rouille jaune sur feuille de blé
(Photo Arvalis)

Description des dégâts de rouille :

Apparition de fines taches chlorotiques allongées dans le sens des nervures (stries) puis apparition de petites pustules allongées, sur ces taches, de couleur jaune orangée.

Les symptômes de rouille jaune apparaissent d'abord par foyer.

Période de risque : de redressement à grains laitoux.

Seuil indicatif de risque : A partir du stade épi 1 cm : présence de foyers actifs.

A partir du stade 1 nœud : Dès les premières pustules présentes.

Évaluation du risque : Le risque demeure élevé. L'augmentation de la température devrait la calmer, mais il continue de faire frais durant la nuit et la matinée. Les pluies annoncées en fin de semaine peuvent favoriser son développement. A surveiller de très près !

• **Rouille Brune** (*Puccinia recondita*)

Observations de rouille brune sur l'Est Audois et l'Ouest Hérault : A Narbonne sur la F3 définitive sur la variété Anvergur au stade Z50 ainsi qu'à Béziers. Elle a été observée également à Valabre sur la F4 définitive de la variété Anvergur au stade dernière feuille pointante. Pour l'instant sur ces parcelles ce ne sont que quelques pustules qui ont été observées.

Description des dégâts de rouille brune : A l'échelle de la parcelle La répartition est homogène dans la parcelle (dissémination par le vent) A l'échelle de la plante, sur les feuilles Pustules allant du brun au brun orangé, dispersées sur la feuille, essentiellement sur la face supérieure. Les quelques pustules du début d'attaque peuvent générer des centaines de pustules, si le climat est chaud et humide.

Période de risque : de redressement à grains laitoux.

Seuil indicatif de risque : observer à partir du stade 2 nœuds sur 20 plantes. Le seuil de risque est atteint dès l'apparition des symptômes sur une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque : la présence de rouille brune commence à être signalée depuis 3 semaines. Les températures augmentent, et des conditions humides sont annoncées pour les 10 jours qui arrivent, ce qui rend favorable son développement. Le risque est moyen pour l'instant, mais il faut être vigilant.

• **Septoriose** (*S. tritici*, *S. nodorum*)

La septoriose est toujours observée cette semaine sur les semis d'automne :

A Beaucaire (30) sur la F3 définitive de la variété Anvergur au stade Z50. A Béziers sur la variété Atoudur au stade Z 50 sur la F4 définitive et à Arles sur la F3 de la variété Relief qui est à début épiaison. Sur les parcelles concernées, surveillez chaque semaine la progression de la maladie vers les feuilles du haut.

Description des dégâts de septoriose :

Deux types de symptômes existent :

- Tâches blanches allongées

- Tâches brunes, de formes ovales ou rectangulaires, éparses, souvent bordées d'un halo jaune. Les taches se rejoignent pour former de grandes plages irrégulières. Elles sont visibles sur les deux faces du limbe.

Période de risque : de 1-2 nœud à floraison.

Seuil indicatif de risque: à partir du stade 2 nœuds, observer la F2 du moment sur une vingtaine de plantes (en ne comptant que les feuilles déployées). A partir du stade dernière feuille pointante, observer la F3 déployée du moment.

- pour les variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles observées présentent des taches de septoriose, la maladie doit être maîtrisée avant les prochaines pluies.
- pour les variétés peu sensibles, le seuil est de 50 % de feuilles atteintes.

Évaluation du risque : Risque modéré à élevé sur semis d'automne. Risque faible sur semis de printemps. Le risque est élevé si les trois dernières feuilles sont contaminées. La vigilance doit être de mise pour surveiller l'évolution de la maladie qui remonte les étages foliaires.

• Jaunisse nanisante de l'orge

Des dégâts de jaunisse nanisante de l'orge ont fait leur apparition. Cela concerne des blés au stade F1 qui pointe à Gréoux les bains (04) ainsi que des blés durs sur la Vallée du Rhône. Quelques dégâts ont également été observés à l'Isle sur Sorgue (84).

Période de risque : De la levée à fin tallage puis du stade épiaison à grains laitoux-pâteux.

Seuil indicatif de risque :

- de levée à fin tallage : 10 % de plantes portant au moins un puceron, ou présence de pucerons plus de 10 jours dans la parcelle.
- d'épiaison à grains laitoux-pâteux : 1 épi sur 2 colonisé par au moins un puceron.

Auxiliaires : les larves de syrphes sont des prédateurs très voraces, elles peuvent consommer entre 400 et 700 pucerons en 10 jours. Les larves et les adultes de coccinelles peuvent manger 10 à 130 pucerons par jour. D'autres auxiliaires comme les araignées, les chrysopes, les forficules et les micro-hyménoptères sont également des prédateurs non négligeables.

Évaluation du risque : Les dégâts observés aujourd'hui ont été réalisés en automne ou en janvier quand le blé était à un stade sensible. Le risque est élevé d'avoir des symptômes, car l'hiver a été particulièrement doux et les pucerons présents.

• Stress hydrique

Les blés commencent à souffrir du stress hydrique dans tous les secteurs.

Cela s'exprime par un dessèchement des feuilles du bas. La plante sacrifie ainsi les feuilles les plus anciennes pour économiser la ressource en eau disponible. Ce symptôme n'est donc pas lié à une maladie ou un ravageur.



Dessèchement des feuilles du bas lié au stress hydrique

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière blé dur, par l'animateur filière d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations réalisées par Agribio Union, Arvalis, Groupe CAPL, Les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, les LEGTA Aix Valabre et l'Isle sur Sorgue, les Ets Magne, Groupe Perret, SCAD.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Les CRA d'Occitanie et de PACA dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.